

CONSEIL COMMUNAL 3  
LYCÉE – PLUME LA POULE – PEYLANNE

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
RESTREINTE DU 15 SEPTEMBRE 2021**

Madame CHADEBOST ouvre la séance de travail du Conseil.

**Nomination d'un secrétaire de séance.**

Madame Josette Desplat se porte volontaire.

1/2

**1- Point sur les travaux des ateliers et perspectives de travail.**

**Aménagement – Végétalisation :**

**Place Peylanne :**

Dans le cadre du programme de réaménagement de 7 places publiques engagé par la Ville de Talence, la place Peylanne a été choisie pour être l'une des premières à bénéficier d'une rénovation. Une méthode a été mise en place par la Ville pour construire ce programme. Chaque projet s'enrichira de l'avis des riverains qui sont les premiers usagers de ce lieu.

Aussi, il est proposé de participer à une consultation afin de confirmer comment les riverains vivent cet espace et ce qui lui manque. L'objectif est de faire ressortir les usages à conserver et ceux à créer pour cette place.

Dans la mesure où ce travail de consultation a été déjà réalisé par le groupe de travail du Conseil Communal, il ne sera pas entrepris une nouvelle consultation des habitants.

Une réunion spécifique du Conseil Communal va donc être prochainement programmée au mois de novembre avec madame Fabre-Tabourin, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire déléguée aux grands projets de la ville de demain, pour réaliser un diagnostic partagé qui servira de base à des propositions d'aménagement du site.

Une réunion publique de restitution sera organisée au début de l'année 2022.

Par ailleurs, le projet de jardins partagés de la Rue Blumerel, à proximité de la résidence Michel Montaigne, avance ; il doit être présenté prochainement aux différents services de la Ville concernés.

**Plan de végétalisation :**

Le Conseil Communal souhaite suggérer aux habitants de certaines résidences ayant des espaces verts peu végétalisés de participer au programme Métropolitain « 1 million d'arbres ».

Un plan de communication doit être élaboré en ce sens et sera destiné aux résidences ; celles-ci seront sélectionnées par le Conseil Communal : il est convenu d'en choisir 3 pour cette année.

Il conviendra de vérifier les informations relatives à la distribution des arbres par Bordeaux Métropole auprès de Monsieur Yoann Benard qui a été spécifiquement désigné au sein des services de la Ville pour suivre ce dossier (agent mairie exemplaire - ville résiliente).

Des contacts seront pris avec les habitants des résidences sélectionnées pour les informer du projet.

## **2- Point sur l'organisation de la fête du Conseil communal du 02 et 03 octobre 2021.**

Elle se déroulera dans le parc du Château Margaut de 15h00 à 20h00.

Ce sont les membres du Conseil Communal qui ont souhaité organiser un moment convivial pour rassembler les habitants autour de la culture. A noter que la supervision de la manifestation sera effectuée par les membres du Conseil Communal.

Pour information, plusieurs artistes se produiront :

Music'o cabaret, Aparthéâtre, Métamorphose, La Troupe Job, Les Petits Contes à Croquer.

L'après-midi se terminera par un moment convivial et d'échanges avec les artistes autour d'un verre et de quelques gâteaux offerts à toutes les personnes présentes.

L'Ecole de Musique et de danses a fait savoir qu'elle participerait aux futurs événements du Conseil Communal.

Les services techniques municipaux ont été contactés et ont répondu favorablement à la demande de Conseil pour le prêt du matériel, pour les branchements électriques et d'eau nécessaires.

Le salon du Château Margaut sera mis à la disposition des artistes.

Le budget préparé est à revoir, cependant la fourchette de celui-ci se situe aux alentours de 1 000 euros.

La communication se fera par un flash info et figurera sur l'agenda de la Ville. Un flyer et des affiches seront également réalisés et seront distribués dans les quartiers de la ville, à la sortie des écoles et aux adhérents des différentes associations présentes au Conseil Communal.

## **3- Questions diverses**

- Mme Murielle Desrois informe le Conseil Communal de plusieurs manifestations organisées par la Métropole :

\* La Semaine des Arbres du 29 novembre au 5 décembre 2021 ;

\* La Semaine Européenne de la réduction des déchets les 20 et 28 novembre 2021.

- Il est rappelé que dans le cadre du Forum de la Participation Citoyenne 2021, une séquence spécifique destinée aux Conseillers des 4 Conseils Communaux réunis est prévue le samedi 09 octobre matin.

Cette réunion a pour but de présenter la démarche que la Ville propose, en vue de la préparation des assises de la participation de 2022. Il s'agira de construire ensemble les futurs Conseils Communaux avec l'accompagnement d'une structure spécialisée : Osons Ici et Maintenant.

Elle utilisera des méthodes innovantes et collaboratives lors d'ateliers qui devront définir le fonctionnement des Conseils Communaux de demain : tout est à écrire et à coconstruire !

Budgétairement, les 4 Conseils Communaux participeront à part égale de 6 000 euros au financement de cette prestation à partir de leur budget propre 2021.

-Absences des membres du Conseil Communal 3 :

Le règlement et la charte des Conseils Communaux prévoit un remplacement des Conseillers absents non-excuses.

Un point doit être fait sur l'état des présences et éventuellement une relance sera envoyée aux absents.

-La prochaine réunion du Conseil Communal aura lieu le ~~mercredi 10 novembre à 18h00~~. En réalité cette séance aura lieu le jeudi 25 novembre à 18h00 salle Mauriac.

Il est rappelé que les Conseillers Communaux peuvent transmettre à la présidente ou sur l'adresse du service [participation.citoyenne@talence.fr](mailto:participation.citoyenne@talence.fr) les sujets qu'ils voudraient aborder en séance.

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est close à 20h00.